



10 bonnes raisons de voter CFE-CGC

Raison numéro 2 : une action orientée vers le progrès social

La CFE-CGC a créé l'AGIRC (retraite complémentaire), l'APEC, le congé paternité (15 jours), le télétravail pour un meilleur équilibre vie privé et vie personnelle...



DES LE 28 OCTOBRE,
votez, cliquez

pour la CFE-CGC Métiers de l'Emploi

